Une belle reconnaissance pour Magny-les-Hameaux : un engagement collectif au service d'un cadre de vie plus durable et plus respectueux de la nature !

Ce mardi 9 juin, nous sommes fiers d'avoir reçu une nouvelle fois le label "Territoire engagé pour la nature" pour la période 2026-2029.

Label remis dans le cadre de la 4ème édition des Assises des maires d'Île-de-France, par Sophie Deschiens, présidente de l'Agence régionale de la biodiversité en Île-de-France, Yann Wehrling, vice président à la transition écologique et Magali Charmet, directrice régionale Île-de-France de l'office français de la biodiversité, à Monsieur le Maire et Monsieur Delaporte, maire adjoint à la transition écologique et énergétique.

Cette distinction vient saluer les actions menées par la Ville en faveur de la biodiversité, de la préservation des espaces naturels et de l'adaptation au changement climatique.

De nombreuses actions conduites au quotidien par les services municipaux : gestion écologique des espaces verts, plantations et préservation du patrimoine arboré, désimperméabilisation et végétalisation des espaces publics, rénovation du patrimoine bâti, réduction de la pollution lumineuse, gestion des eaux pluviales, sensibilisation des habitants, ...
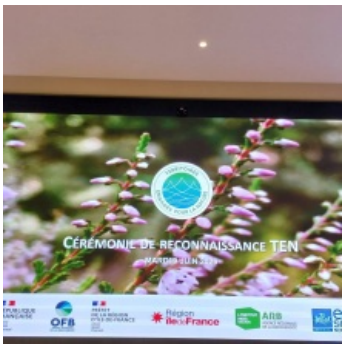
Cette reconnaissance nous encourage à poursuivre et à renforcer nos projets pour protéger les richesses naturelles qui font l'identité de notre territoire.